

Michel COCETTA

EXPERT COMPTABLE

*INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION
PARIS/ILE-DE-FRANCE*

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT**

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 que tels qu'ils sont annexés au présent rapport.
- la justification des appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2006

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Am

II. – JUSTIFICATIONS ET APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L225-235, 1° alinéa, du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

1 – Principes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 – Estimations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

3 – Continuité d'exploitation.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect de ce principe de continuité d'exploitation.

Cm



III. – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

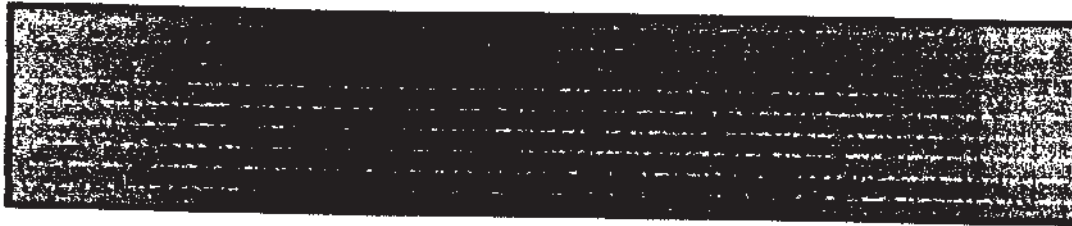
Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 laisse apparaître un excédent de 9.814.44 € contre un excédent de € 10.739.23 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport présenté par votre trésorier sur la situation financière de votre association.

Garges, le 28 mars 2007



M. COCETTA Michel



ACTIF		
	2006	2005
Matériel et Outillage	304,90 €	304,90 €
Installations Générales	1 191,44 €	1 191,44 €
Matériel de Bureau	2 787,90 €	2 787,90 €
Matériel Informatique	1 191,93 €	1 958,81 €
Matériel Téléphonique	389,00 €	389,00 €
Total Immobilisations	5 825,17 €	6 592,05 €
Matériel Industriel	304,90 €	304,90 €
Installations Générales	412,26 €	293,12 €
Matériel de Bureau	1 875,26 €	1 428,20 €
Matériel Informatique	451,61 €	1 517,24 €
Matériel Téléphonique	211,80 €	150,30 €
Total Amortissements	-3 055,83 €	-3 691,76 €
 Valeur net comptable	2 769,34 €	2 900,29 €
Produits à recevoir	6 109,77 €	1 655,77 €
Caisse d'Épargne	29 372,55 €	21 744,39 €
Caisse Siège Social		
Livret A	8 816,27 €	8425,69
	47 067,93 €	34 726,14 €





PASSIF		
	2006	2005
Fonds Associatifs	6 359,41 €	6 359,41 €
Réserves Diverses	2 745,05 €	2 745,05 €
Report A Nouveau	16 724,88 €	5 985,85 €
	25 829,34 €	15 090,11 €
Dette Urssaf	5 539,00 €	4 103,00 €
Dette Garp	911,00 €	157,00 €
Dette Caisse Retraite Cadres	371,00 €	371,00 €
Dette Caisse Retraite non Cadres	1 498,00 €	1 043,00 €
Dette Prevoyance	91,00 €	88,00 €
	8 408,80 €	5 762,00 €
Autres Charges à payer	3 016,15 €	3 134,80 €
Bénéfice	9 814,44 €	10 739,23 €
	47 067,93 €	34 726,14 €



OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT
COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2006

PRODUITS		2006	2005
706300	Visites CMS	7 055,00 €	7 137,11 €
706500	Recette Fête des Sports	2 542,65 €	3 214,07 €
706600	Recette Corrida des Vendanges	1 579,50 €	2 683,50 €
706700	Recette Course Cycliste	1 290,00 €	0,00 €
	Recette Manifestations	5 412,15 €	5 897,57 €
707000	Ventes de Marchandises	0,00 €	193,80 €
707100	Cotisations	120,00 €	80,00 €
706800	Autres Produits	802,20 €	
741000	Subvention Mairie Fonctionnement	70 000,00 €	70 000,00 €
741100	Subvention Mairie Contrat Ville	23 000,00 €	23 700,00 €
742000	Subvention Conseil Général Fête Sport	1 500,00 €	2 000,00 €
742100	Subvention Conseil Génér. Chall. Fair Play	0,00 €	1 000,00 €
742200	Subv. Conseil Général Corrida Vendanges	3 000,00 €	3 000,00 €
742300	Subvention Conseil Général Contrat Ville	6 000,00 €	2 000,00 €
743000	Subvention Etat Contrat ville	13 000,00 €	10 000,00 €
743100	Subvention Etat C.N.D.S. 92	5 000,00 €	20 000,00 €
743200	Subvention Etat C.N.D.R.S. 92 (A.P.I.S.)	2 000,00 €	2 000,00 €
743500	Subvention Calase des Ecoles Réussite Educative	38 000,00 €	0,00 €
743200	Subvention Exceptionnelle	0,00 €	0,00 €
743200	Subvention FNDS	0,00 €	0,00 €
	Subventions	161 500,00 €	133 700,00 €
764100	Produits Financiers Livret A	209,78 €	616,56 €
771000	Produits Exceptionnels	192,05 €	500,00 €
771300	Participation Cadeaux	391,00 €	786,50 €
		175 682,18 €	148 911,54 €



OFFICE NÉOLAIS DU SPORT
COMPTE DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 2006

CHARGES		2006	2005
606400	Fournitures Administratives	4 110,60 €	3 387,47 €
606500	Petit Matériel Médical	2 068,27 €	0,00 €
606600	Fournitures toutes Fêtes	49,15 €	13,95 €
606810	Fournitures Médicales	218,05 €	737,70 €
	Fournitures	6 476,07 €	4 139,12 €
611000	Sous-traitance Informatique	200,88 €	167,40 €
615500	Entretien réparation matériel	45,00 €	0,00 €
616100	Assurances	1 054,18 €	1 053,97 €
618400	Abonnements Documentations	648,00 €	385,00 €
618500	Frais congrès FNOMS	822,45 €	0,00 €
622600	Honoraires	2 511,80 €	2 512,80 €
622700	Frais d'Assemblée Générale	143,11 €	187,80 €
622800	Frais de Conseil d'Administration	104,32 €	108,00 €
623000	Publicité, Relations Publique	30,67 €	0,00 €
623400	Catalogues et Imprimés	1 413,67 €	938,86 €
625100	Voyages et Déplacements	445,30 €	6,00 €
625700	Relations Publiques	3 213,88 €	3 196,94 €
626000	Frais Postaux et de Télécommunications	1 735,03 €	1 783,57 €
626200	Frais de Téléphone Bouygues	689,10 €	635,91 €
626100	Collections France	308,00 €	798,00 €
626150	Collection AFSVFP	30,00 €	20,00 €
626200	Comité de Jumelage	248,90 €	0,00 €
626150	Services Divers	150,00 €	0,00 €
	Frais Généraux	13 786,19 €	11 772,28 €
623310	Dépenses Fête des Sports	40 384,50 €	37 527,85 €
623315	Olympiades des Elites	1 353,24 €	0,00 €
623320	Dépenses Carria des Vendanges	15 084,14 €	13 450,10 €
623340	Forum des Associations	0,00 €	1 288,31 €
623350	Courses Cycliste	800,00 €	0,00 €
623380	Soirée des Bénévoles	6 150,09 €	5 637,43 €
623400	Challenge du Fair Play	8 190,68 €	3 080,53 €
623500	Fair Play tournoi compétitions	7 988,19 €	0,00 €
	Frais Manifestations	78 931,84 €	68 984,82 €
641100	Rémunération du Personnel	42 429,62 €	37 269,68 €
641200	Congés Payés	0,00 €	-318,53 €
645100	Collections à l'URSSAF	9 452,23 €	8 799,13 €
645200	Caisse de Retraites Cadres	973,58 €	913,31 €
645300	Collections aux Caisses de Retraites CIRSIAC	2 461,86 €	2 185,26 €
645400	Collections GARP	1 558,85 €	2 198,54 €
645820	Collections Tailbout Prévoyance	289,86 €	278,00 €
647000	Autres charges sociales	0,00 €	-245,37 €
647500	Médecine du Travail ACMS	258,34 €	251,16 €
633300	Collection Formation continue	504,55 €	622,00 €
648000	Formation		300,00 €
	Charges de Personnel	57 989,79 €	52 229,18 €
661800	Frais Bancaires	34,20 €	12,59 €
671200	Pénalités et Amendes Fiscales	0,00 €	78,80 €
671300	Dons Libéralités	0,00 €	899,00 €
671500	Parrainages Divers	5 643,40 €	3 579,64 €
678800	Charges Exceptionnelles	1 111,18 €	1 517,65 €
681100	Dotations aux Amortissements	982,07 €	980,08 €
	Autres Charges	7 780,85 €	7 047,74 €
	Bénéfice de l'Exercice	9 814,44 €	10 738,23 €
		175 682,18 €	146 911,54 €

